

Un intéressement divisé par deux, comment c'est possible ?

Après le conseil d'administration du 29 février 2024, les signataires de l'accord d'intéressement et de son avenant 2021-2023 ont appris le montant alloué aux postier·es de la maison mère pour l'année 2023 soit 524,47€ nets. Une pilule difficile à digérer après une petite embellie l'année dernière qui avait vu plus de 800€ atterrir sur nos comptes.

Les tartarins du business

Comment on explique ça ? C'est assez simple les dirigeants du groupe ont fait n'importe quoi en se prenant pour des capitaines d'industrie:



- **En investissant en Russie**, une bien bonne idée qui a coûté **150 millions d'€** au groupe alors que dès le départ le niveau de risque dans ce pays était au maximum, SUD avait voté contre cet investissement au Conseil d'Administration.



- **En se faisant choper par la justice anti-mafia en Italie** où la filiale BRT contrôlée à 100% par La Poste faisait tourner des "coopératives de main d'œuvre" qui ne payaient pas leurs charges, voire déposaient les livreurs clandestins en accident du travail à la porte de l'hôpital. Comme pour les sans-papiers chez Chronopost "on nous aurait menti !". L'amende est salée : **170 millions d'€**



- **En échouant avec la banque en ligne sur "Ma French Bank"** un projet que SUD n'avait pas validé au vu de son manque d'ambition et de la naïveté incroyable des arguments portés par l'équipe qui nous a vendu le projet (quasi nuls en termes d'avantages). Et **107 millions d'€** de moins dans les résultats 2023!



- **En se plantant** sur la filiale Stuart que le groupe cède après avoir perdu **136 millions d'€** dans une affaire achetée 24 M€. Le PDG croyait dur comme fer que les clientèles fortunées allaient se faire livrer le dernier I-Phone en vélo le dimanche après-midi dans les beaux quartiers. C'est raté !

Avec d'autres "difficultés", la boîte a perdu près de 600 millions millions d'€, plus de 3700 € par agent, et c'est le personnel de la maison mère qui va trinquer.

Au bout du compte une prime de 524 € qui aurait dû faire le double... quand on vous dit que les accords d'intéressement n'apportent aucune garantie, contrairement à la mise en place d'un 13ème mois, une revendication qui n'est jamais portée par les signataires de ces accords aux promesses bien aléatoires.

En pleine crise économique, avec l'inflation sur les produits de consommation courante et l'énergie, les postier·es se sont assez serré la ceinture depuis 4 ans. Une période pendant laquelle la direction n'a rien lâché malgré les consignes du gouvernement, sa tutelle.. Et les négos NAO sont loin de rattraper l'écart du pouvoir d'achat que connaissent la majorité des postier·es.

Pour SUD PTT il faut passer à la vitesse supérieure et exiger :

- **La revalorisation du complément de rému de 300€**
- **Un 13ème mois**
- **1800 € de salaire net de base**

Rendez vous le 2 avril prochain pour un grand mouvement de grève à La Poste



Sud
BRT

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges 75020 Paris

Union syndicale
Solidaires